

LICENCE PROFESSIONNELLE DE CODEUR LfPC

(LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le codeur / la codeuse en Langue française Parlée Complétée (LfPC) est un.e professionnel(le) de la surdité qui intervient dans des lieux divers auprès d'une ou plusieurs personnes sourdes. Son rôle est de transmettre tous les messages oraux en langue française avec l'aide du code LPC.

C'est un code gestuel qui accompagne la lecture sur les lèvres et permet à la personne sourde de recevoir visuellement l'intégralité du message oral.

Il/elle peut intervenir auprès d'élèves ou d'étudiants sourds (en classe), d'adultes sourds (au travail, dans les domaines culturels et associatifs et la vie personnelle).

Le codeur / la codeuse en LfPC peut exercer dans des établissements médico-sociaux, des associations et/ou en tant qu'opérateur-codeur dans des Centres Relais Téléphoniques (CRT)

PUBLIC VISÉ

- Titulaires d'un diplôme minimum BAC+2;
- Professionnels de la surdité déjà en poste : professeurs spécialisés, interfaces de communication, éducateurs, orthophonistes, etc ;
- Professionnels de la santé ;
- Possibilité de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) partielle ou totale pour les personnes n'ayant pas un Bac +2.

OBJECTIFS

La licence professionnelle de codeur en LfPC est une formation qui a pour objectif de former des professionnels dans le champ de l'accompagnement des personnes sourdes ayant une communication en langue française.

Le codeur se forme pour répondre aux besoins des personnes sourdes dans les situations de communication, nécessitant une réception précise et complète de l'oral que ne permettent pas toujours la lecture labiale et la voie auditive. Il leur offre une réception précise de la langue française grâce à l'utilisation du code LPC. Le codeur intervient tout au long de leur parcours scolaire, universitaire, professionnel, social et culturel.

Connaissances attendues :

- Connaissance du développement normal et pathologique de l'enfant dans ses dimensions biologiques et neuropsychologiques ;
- Connaissances de linguistique générale et du développement du langage chez l'enfant sourd ;
- Connaissance du contexte législatif lié au handicap.
Connaissances des contextes scolaires, pédagogiques et éducatifs ;
- Connaissance du mode d'emploi du LPC (Langue française Parlée Complétée) et de son utilisation dans le cadre des apprentissages scolaires par l'élève sourd et dans le cadre de l'accessibilité dans le monde du travail, de la culture.

Compétences attendues :

- Capacité à adapter les interventions auprès de l'élève, l'étudiant ou l'adulte sourd en fonction de son profil (capacités prothétiques, compétences linguistiques, accompagnement dans les apprentissages...) ;
- Maîtrise technique du code LPC pour une transmission efficace des messages oraux au public sourd ;
- Capacité à informer et accompagner le public entendant en contact avec les élèves, les étudiants et les adultes sourds.

ORGANISATION

La formation se déroule sur une année de septembre à juin :

- **Formation théorique et technique** de 480 heures,
- **Formation pratique** de 11 semaines en stage,
- Un **projet tutoré** de 160 heures.

Lieu de formation : campus de l'INSEI à Suresnes.

VALIDATION

- Présence obligatoire aux cours ;
- Validation obligatoire des unités d'enseignement (contrôle continu et examen final en juin pour chaque UE) ;
- Validation des deux stages pratiques ;
- Réalisation d'un projet tutoré de 40 pages (hors annexes), avec une soutenance en juin.

ET APRÈS ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Dans le cadre d'une analyse individualisée, cette licence professionnelle offre des possibilités de prolongements d'études universitaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le codeur intervient auprès des adultes sourds, des étudiants sourds, des élèves sourds et des jeunes enfants sourds.

Le codeur a la possibilité de travailler en tant que salarié et/ou en tant que travailleur indépendant. Il intervient notamment dans les lieux et structures suivants :

- Services de soins gérés par les établissements spécialisés,
- Prestataires de service accessibilité, plateforme accessibilité
- Structures associatives : l'Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs (URAPEDA)...
- Antennes handicap des universités,
- Les familles d'enfants sourds,
- Interventions ponctuelles : colloques, congrès, conférences, réunions professionnelles.
- Auto-entreprenariat possible

Dans chacune des situations, le codeur travaille toujours en collaboration étroite avec les équipes en présence :

- Les enseignants des établissements scolaires ordinaires
- Les membres de l'équipe pluridisciplinaire : enseignants spécialisés, orthophonistes, éducateurs spécialisés, médecins ORL, audioprothésistes, psychologues, psychomotriciens...
- Les professionnels des entreprises et tout autre contributeur social et culturel.

COMMENT CANDIDATER ?

Candidature : remplir le dossier de candidature présent sur notre site.

<https://www.inshea.fr/fr/formation/comment-candidater>

Admission : examen des dossiers puis entretien éventuel en présentiel ou à distance.

Calendrier : Début de la formation en septembre.

<https://www.inshea.fr/fr/content/licence-professionnelle-codeur-lpc-0>

PROGRAMME

UE 1 - Approche génétique anatomo-physiologique et neuropsychologique

UE 2 - Développement psychologique de l'enfant et conséquences possibles de la surdité

UE 3 - Notions de linguistique générale

UE 4 - Construction du langage

UE 5 - Communications verbales et non verbales

UE 6 - Approche historique, sociologique et législative

UE 7 - Contextes scolaire, pédagogique et éducatif

UE 9 - L'accès à la langue française

UE 10 - L'outil LPC et le décodage

UE 11 - Le codeur LPC dans les structures scolaires, médico-éducatives et milieu professionnel

UE 12 - Bases de la pratique du LPC

UE 13 - Utilisation du LPC : qualités techniques, communicationnelles et linguistiques adaptées au profil de la personne sourde

UE 14 - Transmission adaptée en fonction des situations

UE 15 - Transmission non adaptée du message

À chaque unité d'enseignement (UE) sont affectés les ECTS (*European credits transfer system* - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) suivants :

- 3 ECTS pour les UE 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 15
- 6 ECTS pour les UE 9, 12, 13 et 14
- 3 ECTS pour le stage MD
- 6 ECTS pour le stage MSC
- 6 ECTS pour le projet tutoré

L'obtention de la Licence professionnelle donne lieu à l'attribution de 60 crédits européens, soit 180 crédits européens à l'issue du cycle Licence.

La maquette détaillée de la licence ainsi que le dossier de candidature sont à télécharger sur notre site internet, rubrique « Formations ».

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Fanny Costaramoune
fanny.costaramoune@inshea.fr

Contact administratif :

Maryline Le Gall
formation@inshea.fr

INSEI

58-60, avenue des
Landes
92150 Suresnes
www.inshea.fr

